

DECLARATION DU SNUIPP-FSU54 A LA CAPD DU 3 AVRIL 2017

Cette CAPD va examiner la liste d'aptitude à la fonction de directeurs et directrices d'école ; l'occasion de prendre le temps de s'arrêter sur les conditions de travail des collègues. Les missions ont beaucoup évolué ces dernières années, elles se sont complexifiées sur la gestion de l'école, sur la gestion des relations humaines (enseignants, parents, élèves) et sur la gestion des conflits...

Dès la rentrée de septembre, le SNUipp-FSU54 vous avait alerté sur les multiples tâches qui pesaient sur les directeurs d'école : mise en sécurité des écoles, exercice « alerte attentat », tâches habituelles de rentrée, mise en œuvre des nouveaux programmes, du LSU, écriture du projet d'école...

Les directeurs et directrices ont rempli leur mission de leur mieux sans avoir pu bénéficier d'une décharge à la hauteur des besoins et d'une formation continue répondant à leurs attentes.

Les préoccupations de la direction d'école ont fait l'objet, depuis plus de deux ans, de groupes de travail tant nationalement que départementalement ; certes des échanges constructifs, certes des constats parfois partagés mais au final pour quelles mesures concrètes ?

Le 1er mars, la ministre de l'Éducation nationale a rendu publics « 16 engagements pour l'amélioration de l'exercice du métier de direction d'école ». Mais l'examen détaillé des mesures proposées laissera sans doute sur leur faim bon nombre de directrices et directeurs d'écoles qui attendent impatiemment de réelles dispositions pour alléger et simplifier leur travail.

L'amélioration des conditions d'exercice commence par le respect des engagements ministériels antérieurs. En effet, trop souvent, les personnels d'aide à la direction disparaissent pour être affectés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap et les décharges de direction des écoles de 2 et 3 classes sont loin d'être effectives.

Les engagements présentés s'articulent autour de quatre domaines : l'écoute des besoins des directrices et directeurs et le pilotage de la simplification de leurs tâches, leur qualité de vie au travail, le pilotage de la circulation de l'information, les outils numériques nationaux.

Au-delà d'un catalogue de bonnes intentions et de préconisations générales, les seules réelles nouveautés consistent à mettre à disposition diverses applications informatiques censées rationaliser et alléger les tâches administratives.

Actionner le levier numérique ne peut suffire à apporter une réponse aux nombreuses sollicitations dont font l'objet les directrices et directeurs d'école.

Le SNUipp-FSU est plus que réservé quant au développement d'outils numériques multiples, créant un effet d'empilement a priori contradictoire avec un mouvement de simplification.

La logique d'un cadrage national, la sollicitation des collectivités territoriales pour équiper les écoles ou la référence explicite au terme d'allègement sont à relever positivement. Mais cela doit se concrétiser dans les faits par la mise en place, entre autres d'un fond de péréquation et d'une charte de l'équipement des écoles.

C'est pourquoi nous continuons à exiger que les décharges de direction soient augmentées, et en particulier pour que les écoles de 2 et 3 classes soient dès maintenant réellement effectives et anticipées.

La simplification des tâches doit permettre aux directeurs et directrices de se consacrer essentiellement au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves. Cela doit passer aussi par des aides à la direction assurées par des emplois pérennes et statutaires.

Comme nous l'avons toujours souligné, il n'y a pas de « verre à moitié plein ou à moitié vide », il y a juste une urgence à mettre en œuvre un projet ambitieux pour l'Ecole, pour l'ensemble de ses personnels, pour la réussite de tous les élèves.

Dans la période électorale qui s'est ouverte, le SNUipp-FSU ne manquera pas de faire entendre la voix de la profession et invitera les enseignants à ne pas hésiter à s'exprimer à chaque fois que cela nécessaire.

SNU*ipp* - FSU 